



HAL
open science

Licence Économie et management des organisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et management des organisations. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037119

HAL Id: hceres-02037119

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037119v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie et management des
organisations

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie et management des organisations

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008584

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR MIME (Mathématique, Informatique, Management et Economie) sur le site universitaire de Villeneuve d'Ascq (59).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Economie et management des organisations* (EMO) est une licence proposée exclusivement en formation initiale dans l'offre de l'UFR MIME (Mathématique, Informatique, Management et Economie) de l'Université Charles de Gaulle Lille 3. Elle a pour objectif d'être une formation générale en sciences économiques et gestion via une approche pluridisciplinaire afin de permettre l'adaptation de ses diplômés à l'environnement économique mouvant. Cette licence s'inscrit dans un contexte concurrentiel fort où d'autres formations en économie existent dans d'autres universités (licence parcours *AES* à Lille 2 UFR de Droit, ou licence *Economie quantitative et économétrie* de Lille 3 (UFR Droit-Economie-Gestion) ou dans les écoles de commerce et Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) locaux. Pour être attractive, l'équipe pédagogique de la licence a fait le choix stratégique de développer la formation en langues étrangères en faisant obligation de choisir deux langues étrangères tout au long de son cursus. Ce choix est justifié par le fait que l'Université Lille 3 est une université à dominante littéraire.

La licence *EMO*, conformément aux exigences du LMD, comprend quatre semestres communs via deux parcours clairement différenciés : parcours *Economie et management des organisations* (EMO) et un parcours *Sciences économiques et gestion des entreprises* (SEGE). La spécialisation intervient en L3 via trois parcours : *Management des entreprises* (ME), *Ingénierie de l'information économique et statistique* (IIES) et *Sciences économiques et gestion des entreprises* (SEGE). Le parcours *SEGE* est un parcours créé en 2010, avec le soutien du Conseil régional, pour assurer

la démocratisation de l'accès aux études secondaires et universitaires, des bacheliers technologiques venant d'un bac Science et techniques de gestion (STG). A ce titre, un renforcement disciplinaire et méthodologique est mis en place.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence, via les parcours *EMO* et *SEGE*, cherche à assurer la réussite en licence notamment par le biais de diverses initiatives. La première concerne les enseignements des semestres 1 et 2 de licence dispensés, depuis 2010, sous forme exclusive de travaux dirigés avec contrôle de la présence systématique. Cette adaptation pédagogique contribue, en partie, à la hausse du taux de réussite en L1 (de 11,9 % en 2008-2009 à 47,5 % en 2010-2011) et à la baisse symétrique du taux d'abandon en L1 (de 34,9 % en 2008-2009 à 3,8 % en 2010-2011). La seconde correspond à un effort fait sur les modalités d'évaluation. Le cursus de licence est validé par un dispositif reposant sur un contrôle continu intégral entre les diverses matières de la licence. Ceci permet d'encadrer davantage les étudiants et de porter une attention particulière sur l'acquisition des connaissances et compétences tout au long de la licence. Le contenu des enseignements est conforme aux objectifs de la formation à savoir, ceux d'une formation généraliste qui offre des enseignements d'ouverture et optionnels riches et nombreux à travers la sociologie, le droit, l'histoire ou la gestion. La spécialisation voulue par l'équipe pédagogique de la licence intervient aux semestres 5 et 6, au cours desquels trois parcours sont offerts : *Management des entreprises* (ME), *Ingénierie de l'information économique et statistique* (IIES) et *Sciences économiques et gestion des entreprises* (SEGE). Chacun de ces parcours fait référence à des masters ouverts au sein de l'Université Lille 2 ou hors établissement. L'excellente insertion des étudiants de la licence *EMO* dans le second cycle universitaire dans ou hors établissement est là pour en témoigner comme le montre le taux de 81,9 % de poursuite en master en 2011-2012.

La mise en place d'un parcours *SEGE* depuis 2011 pour les bacheliers STG, la création d'un tutorat (en mathématiques et économie), la suppression des cours magistraux en première année au profit des groupes TD ainsi que le système d'attribution d'un enseignant référent pour tous les étudiants de première année, sont autant d'éléments qui mettent en évidence le souci constant de l'équipe pédagogique de la réussite de ses étudiants. Il est cependant dommage que la mobilité internationale soit si faible (trois à cinq étudiants) en dépit des divers accords avec les établissements étrangers. Ce point mérite une plus mûre réflexion au sein de l'équipe pédagogique. Un effort de communication quant aux diverses possibilités de mobilité (ERASMUS ou autres) auprès des étudiants de la licence serait donc souhaitable.

Suite aux propositions faites lors de la dernière évaluation AERES de 2009, l'équipe pédagogique a renforcé la professionnalisation de la licence via les ateliers de Préparation au Projet Encadré (PPE) en L1 et l'instauration d'un stage optionnel de deux semaines en L2 et d'un stage obligatoire de quatre semaines ayant lieu entre l'année de L2 et celle de L3. Le nombre d'intervenants professionnels est faible (trois personnes), mais il s'explique par l'objectif généraliste voulu par cette licence. Malgré tout, l'équipe pédagogique pourrait réfléchir à intégrer davantage de professionnels, notamment en lien avec l'acquisition de compétences préprofessionnelles transversales. Cette piste pourrait apporter une plus value à la professionnalisation déjà apparente de la licence.

L'équipe de pilotage a été renouvelée depuis la dernière évaluation AERES créant ainsi une dynamique d'innovation au profit des étudiants de la licence. Du fait de la politique d'aide à la réussite de 2010 déjà évoquée supra, un système d'enseignant coordinateur par matière a été mis en place, en plus du responsable de la formation et des responsables d'année, afin d'assurer la cohérence des enseignements en TD de première année. Les procédures d'autoévaluation ainsi que les enquêtes internes sur l'origine et le devenir des étudiants permettent une connaissance approfondie du public-étudiant. De ce fait, la licence peut s'adapter plus aisément face aux changements constatés. En dépit de cela, les difficultés de recrutement demeurent du fait de la concurrence forte au niveau local. Paradoxalement, les changements opérés par le plan réussite de 2010 (avec assiduité obligatoire en L1) ont conduit à une diminution du nombre d'inscrits en première année (440 inscrits en 2007-2008 à 134 inscrits en 2011-2012) même si la qualité et surtout la motivation des inscrits ont été renforcées (le passage de la L2 à la L3 est passé de 10,2 % en 2007-2008 à 57,1 % en 2011-2012).

- Points forts :

- Dispositif d'aide à la réussite performant.
- Pluridisciplinarité via le nombre important des options et enseignements d'ouverture.
- Parcours *SEGE* spécifique pour les bacheliers technologiques de la filière STG.

- Points faibles :
 - Recrutement en L1.
 - Faible mobilité internationale.
 - Baisse des ressources humaines à venir pour maintenir la pluridisciplinarité.

- Recommandations pour l'établissement :

Les changements et progrès apportés à la licence *Economie et management des organisations* sont perceptibles par rapport à la précédente évaluation faite en 2009. Les chiffres évoqués dans la synthèse précédente sont un fait infaillible. Malgré tout, trois recommandations pourraient-être apportées dans un souci de performance de cette licence.

Premièrement, compte tenu des effectifs d'inscrits en L1 (134 en 2011-2012) au sein d'un bassin local riche en étudiants, une attention plus particulière pourrait-être portée sur les initiatives innovantes de communication et de recrutement de la licence (parcours *EMO* et *SEGE*). Un rapprochement avec les lycées locaux pourrait-être envisagé notamment via des systèmes de conférences d'universitaires envers les lycéens, via des partenariats avec les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) ou via la participation plus assidue aux salons sur l'orientation post-bac.

Deuxièmement, le pilotage de la licence pourrait-être amélioré via la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui fait actuellement défaut. Le parcours de licence pourrait gagner également à intégrer davantage d'intervenants professionnels notamment en vue d'acquisition de compétences professionnelles transversales. Par exemple, mise en place d'initiatives type job dating, simulation d'entretien en vue d'embauche ou de recherche de stage. Ce point permettrait de faire la différence avec les formations des écoles de commerce et des IAE locaux qui pour la plupart investissent dans le développement des savoir-être de leurs étudiants. Les modifications apportées au fonctionnement de la première année de licence (*i.e* suppression des CM au profit d'heures en TD), bien que très efficace en termes de taux de réussite et de suivi des étudiants, semblent peu compatibles avec l'intégration d'étudiants salariés. Il est fort probable que l'équipe pédagogique et les responsables de la licence aient déjà réfléchi à cette limite, mais le présent dossier ne mentionne rien sur les modalités de traitement pour ces cas spécifiques.

Pour finir, l'attention devrait-être portée sur la communication des possibilités de mobilité internationale (entrante et sortante) afin d'améliorer le taux de mobilité des étudiants et l'attractivité de la licence également (via des partenariats avec des établissements étrangers). A ce titre, le réseau ERASMUS offre également des bourses de mobilité pour les enseignants (Teaching Mobility Program) qui permettraient d'assurer le rayonnement de la licence *EMO* à l'étranger en se rendant sur place. Il est à noter que la baisse de la dotation en ressources, notamment humaines, annoncée dans le présent dossier de l'établissement pour les années à venir risque d'affecter le point fort de cette licence en amenuisant la palette des matières pluridisciplinaires proposées.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008584

Licence mention Economie et management des organisations

Réponse de l'équipe pédagogique

L'établissement tient à remercier les experts pour leur lecture soignée du dossier et transmet la réponse de l'équipe pédagogique.

Tout d'abord quelques précisions concernant les effectifs de la licence EMO et d'une manière générale de toutes nos formations.

Au moment de la séparation de l'université de Lille en trois entités distinctes le ministère a souhaité maintenir à Lille 3 une UFR « non littéraire ». Cette donnée a eu de nombreuses conséquences, et pourrait, à elle seule, expliquer la modestie de nos effectifs. Il est clair que nos collègues de Lille 1 sont favorisés par la proximité d'un environnement scientifique qui, pourrait-on penser, donnerait de meilleures garanties de qualité aux étudiants. Toutefois, ceux qui ont eu la curiosité de pousser notre porte n'ont sans doute pas eu à le regretter. Le confort des locaux, l'organisation des études, l'encadrement rapproché, l'enseignement de langues vivantes, sont autant d'éléments qui font la différence. L'information se diffusant, les effectifs devraient augmenter. De notre côté, nous continuerons d'offrir ces aspects-là de service public.

Il faut aussi savoir que des décisions prises en concertation avec notre université nous ont permis, de garantir un recrutement de qualité. L'existence du parcours réussite fait partie de ces dispositifs. Au final, nos effectifs ont certes diminué, mais pas notre production de diplômés. Ces gains d'efficacité se traduisent par des économies substantielles pour l'institution.

Nous étudions chaque année des centaines de dossiers de candidature d'étudiants étrangers, via Campus France ou par demandes directes selon les pays d'origine. Nous recevons aussi de nombreux étudiants étrangers par les programmes d'échanges traditionnels. Par exemple, il y a un flux régulier d'étudiantes de République Tchèque. Donc, du point de vue des mobilités entrantes, nous bénéficions d'une certaine attractivité. Il est vrai que le nombre des mobilités sortantes de nos étudiants est bas bien que nous les incitions à partir. Le grand nombre d'étudiants boursiers dans notre UFR est un frein qui contrarie leur désir de mobilité.

Concernant notre public d'étudiants salariés, il leur est demandé de remettre une copie de leur contrat de travail. Les contrôles continus sont regroupés sur une demi-journée, les lundis matin.